

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 octobre 2025

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° I-2957

présenté par  
M. Juvin

-----

**ARTICLE 29**

Après l'alinéa 56, insérer un alinéa ainsi rédigé :

« III *bis* - Au deuxième alinéa de l'article L. 552-1 du code de justice administrative, les mots :  
« lettre recommandée qui lui a été adressée par le » sont remplacés par les mots : « décision du ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel de coordination avec le 5° du II du présent article.